

Tréport Traits

Festival de la chanson française



**Commençons l'année
en musique !**

De qui se moque-t-on ?

Le 13 janvier, un mouvement de grève était lancé au sein du personnel de l'Éducation Nationale. Au Tréport, la totalité des 18 enseignants de maternelle et de primaire ont répondu à cet appel. Je les comprends et les soutiens.

Depuis près de deux ans, ils redoublent d'efforts pour ne laisser aucun élève sur le bord de la route alors même que la crise sanitaire creuse les écarts.

Depuis deux ans, ils font office de chair à canon et ne bénéficient même pas de masques efficaces. Leur Ministre les gratifie régulièrement de tout son mépris.

Depuis deux ans, ils doivent appliquer des protocoles lourds, qui changent de plus en plus souvent et dont ils apprennent parfois le contenu dans la presse la veille pour le lendemain.

Cette grève a eu des répercussions sur les familles et, par conséquent, sur les entreprises, mais il était temps pour ces professionnels de l'éducation de crier leur désarroi. La gestion à la petite semaine dont fait preuve le gouvernement dans le domaine de l'éducation est tout à fait inacceptable. Bien sûr, la pandémie doit nous amener à nous adapter, mais le bon sens et le respect dus à chacun devraient toujours prévaloir et ce n'est malheureusement pas le cas.

Je partage d'autant plus le sentiment de nos enseignants que les Maires eux-mêmes et les élus de manière plus générale, sont bien souvent peu considérés, voire ignorés de

nos institutions qui se contentent de faire peser sur nous l'application de règles imposées sans la moindre concertation.

Dans ces conditions, nous ne renonçons pas à travailler pour améliorer le quotidien de nos concitoyens et, quand cela est possible, pour leur offrir l'occasion de se divertir et de se cultiver, occasions trop rares depuis le début de l'année 2020.

Nous avons donc tout mis en œuvre pour vous proposer une belle édition de notre Festival TréporTraits dédié à la chanson française. Il aura lieu du 3 au 6 février et tout est fait pour que les gestes barrières soient respectés. La pandémie est toujours présente. Nous devons nous mobiliser contre le virus. Mais cela n'implique pas de renoncer à toute vie sociale et culturelle.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bon festival et une bonne année 2022.



Laurent Jacques,
Maire du Tréport

Permanences des élus

Laurent JACQUES,
Maire, sur rendez-vous.

Nathalie VASSEUR,
(finances, sports, infrastructures sportives) sur rendez-vous.

Philippe VERMEERSCH,
(urbanisme, travaux et bâtiments communaux, cimetières) sur rendez-vous.

Frédérique CHÉRUBIN-QUENNESSON
(éducation, temps libre, jeunes et familles) sur rendez-vous.

Jean-Jacques LOUVEL,
(tourisme, commerce, marché, camping) sur rendez-vous.

Christine LAVACRY
(culture, fêtes et cérémonies) sur rendez-vous.

Philippe POUSSIER,
(environnement, cadre de vie) sur rendez-vous.

Rachid CHELBI,
(logement, affaires sociales, RSA, famille) sur rendez-vous.

Mélanie DELGOVE
(voirie, stationnement, circulation) sur rendez-vous.

Le Tréport Magazine

Rédaction / Photos / Composition : Catherine Ginfray
Directeur de publication : Laurent Jacques Hôtel de Ville 76470 Le Tréport
Impression : Imprimerie IC4 Dieppe
Régie Publicitaire exclusive : IC4 : 02 35 50 98 00
Mairie du Tréport Rue F. Mitterrand CS 70001 76470 Le Tréport
mairie@ville-le-treport.fr - <http://www.ville-le-treport.fr>



Les services de la mairie

Accueil de la mairie :

Les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

02 35 50 55 20

Fax : 02 35 50 55 38

Aide sociale (C.C.A.S, pôle d'aide et d'accompagnement à domicile, pôle action sociale). Ce service est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil téléphonique est assuré le matin : 02 35 50 55 22

Services à la population :

État civil, stationnement, cimetières, inscriptions à la cantine, dans les accueils de loisirs et au Petit-Navire : 02 35 50 55 21

Location de salles et de cabines de plage : 02 35 50 55 35

Service culturel : 02 35 50 55 31

Police municipale : 02 35 50 55 34

Élections : 02 35 50 59 42

Urbanisme : du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h. Ce service se trouve au centre technique municipal : 02 35 50 55 23

Services techniques : accueil du lundi au vendredi de 8 h à 12 h. Tél : 02 35 50 55 25

École de musique :

02 35 50 69 16

Médiathèque : 02 35 86 84 88

Centre Calamel : 02 35 86 45 24

Centre Maternel : 02 35 50 73 71

Petit Navire : 02 35 86 55 93

Camping municipal Les Boucaniers : 02 35 86 35 47

Médiathèque

Les horaires d'ouverture de la médiathèque sont les suivants :

Mardi : 14h30-17h30

Mercredi : 10h30-17h30

Vendredi : 10h30-12h et 14h30-19h00

Samedi : 10h30-17h30

Tél : 02 35 86 84 88.

État civil

Naissances

Tylian NEVES

Timéo BOULANGER

Mahé LEGRAND

Maina VITRY

Lenzo AGBETOGLO

Eden YON

Ilan BLANC

Ninon HUCHET

La liste des nouveaux nés est publiée en fonction des renseignements communiqués par les mairies des lieux de naissance.

Décès

Raymond AUDROIN

Martine LOTTIN née MARTEL

Gilles FOIX

Yolande KEEBLE née BOULNOIS

Marguerite COINTREL née COULON

André Van WEYMEERSCH

Rosemonde DEVISMES

Simone DELNIEPPE

née SELESQUES

Fabien PONTY

Jacques LOTTIN

France HORUS née MACRÉ

Jacques CELLIER

Max GUILLOCHIN

René DUCLOS

Aloyse KIRN

Christiane THÉROUDE

Michel WEMEL

Marie-Thérèse HAVARD née BRY

Sylvie BOUCHER

Margarette BELLEGUEILLE née BUE

Janine LACOUR née DE MUNCK

Christian DENEUX

Numéros utiles

Maison de retraite :
02 35 86 27 89

Gendarmerie :
02 35 86 14 66

Sapeurs-pompiers : 18

Finances Publiques
de Eu :
02 27 28 02 25

Office du tourisme :
02 35 86 05 69

CPAM :
rue Paul Bignon
76260 Eu
36 46

CAF :
25 avenue
des Canadiens
0 810 25 76 80

Société des Eaux
de Picardie :
02 35 50 57 50

Énédis dépannage :
09 726 750 76

GrDF dépannage :
0 810 433 076

Assainissement 24h/24 :
02 35 17 60 30

Sous-préfecture :
rue du 8 mai
76200 Dieppe
02 35 06 30 00

École maternelle
Nestor Bréart :
02 35 86 11 43

École élémentaire
et maternelle
Ledré Delmet Moreau :
02 35 86 27 66

Collège Rachel Salmona :
02 35 50 56 10

Lycée Le Hurle Vent :
02 35 86 80 77

Espace l'Ancre :
02 27 28 06 50

Déchetteries

Les déchetteries de la Communauté de Communes des Villes Sœurs (Le Tréport, Beauchamps et Ault) acceptent les déchets verts, les encombrants, les cartons, les gravats, les ferrailles, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les déchets ménagers spéciaux (peintures...).

Pour tout renseignement, merci de

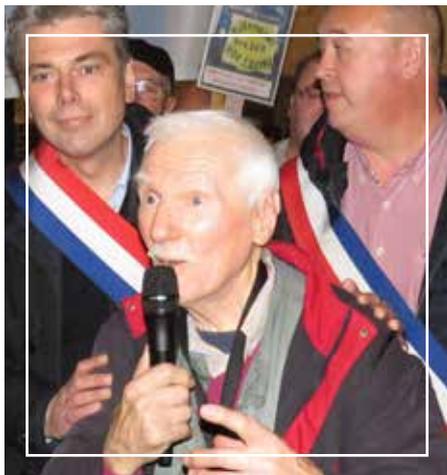
contacter la CCVS au 02 27 28 20 87.

La déchetterie du Tréport est ouverte toute l'année selon le planning suivant :

Du lundi au samedi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50, ainsi que le dimanche de 9 h à 11 h 50.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

Décès de M. Guillochin



M. Guillochin était un fervent défenseur du service public ferroviaire.

M. Max Guillochin nous a quittés le 10 décembre. En 1989, il avait fondé le comité de défense des lignes SNCF arrivant en gare du Tréport et de Mers. À l'époque, il venait de prendre sa retraite de cheminot et avait appris les menaces qui pesaient sur ces lignes. Fervent défenseur du service public, il avait alors consacré toute son énergie à travailler sur ce dossier. Sa joie, en voyant le premier train arriver en gare en août 2020 après plusieurs années de fermeture de la ligne Le Tréport-Abancourt, était palpable. Il s'est éteint à l'âge de 85 ans.

Mamie Crevette n'est plus



Depuis les années 60, Renée Loubry, alias «Mamie Crevette» passait plusieurs semaines chaque année au camping Les Boucaniers. Elle était bien connue et surtout appréciée de nombreux Tréportais. Malheureusement, quand les beaux jours reviendront, Mamie Crevette ne sera pas là. Cette Soissonnaise très attachée à notre Ville s'est éteinte le 16 janvier à l'âge de 96 ans.

Le colis des aînés à domicile



Comme l'an dernier, plusieurs élus municipaux et des bénévoles de la SNSM se sont mobilisés le 18 décembre dernier pour se rendre au domicile de tous les aînés bénéficiaires du colis de Noël. Cette longue tournée du Père Noël les a conduits à remettre ce cadeau à près de 1000 Tréportais. Les seniors ont manifestement été sensibles à cette mobilisation tout autant qu'au contenu de ce colis festif.

Noël avec Aladdin



Ce sont deux bus qui ont pris la route pour Rouen à la mi-décembre. À leurs bords, une centaine d'enfants et parents partis découvrir «Aladdin sur glisse», un spectacle de Noël proposé par la Ville.

Pour de nombreux participants, c'était la première fois qu'ils entraient dans une si grande salle et tous ont été impressionnés par la qualité de la prestation qui leur était proposée.

Les vœux de

La pandémie est de nouveau venue bouleverser les projets des élus qui n'ont pas pu présenter leurs vœux aux Tréportais lors d'une cérémonie. À la place, c'est par le biais d'une vidéo que Laurent Jacques a souhaité une bonne année à ses administrés.

Pour la seconde année, la Ville a dû se résoudre à annuler la traditionnelle cérémonie d'échange des vœux à laquelle sont conviés les membres du monde associatif et la population.

En plus d'être un moment convivial, cette rencontre permet à l'équipe municipale de présenter le bilan de l'année écoulée et les projets sur lesquels elle travaille pour les mois à venir. Comme l'an dernier, le Maire a, à la place, présenté ses vœux par le biais d'une vidéo réalisée par les services de la mairie que vous pouvez regarder en flashant le QR code en bas de page. Pour celles et ceux d'entre vous qui ne peuvent y avoir accès, voici un résumé des points les plus importants.

Laurent Jacques a souligné que «*si le Covid est venu jouer les trouble-fêtes, cela n'a pas empêché les élus et les agents municipaux de mener à bien de nombreux projets et nous n'avons pas à rougir de ce qui a été fait*». Ainsi, en 2021, la rue de la Digue a été transformée. Un large trottoir et une piste cyclable lui ont été adjoints, élargissant ainsi l'espace visuellement.

Les travaux de la plage se sont poursuivis avec la réfection de l'esplanade basse, la création d'une fresque marine et l'installation de deux points de restauration rapide sur la partie haute. Désormais accessible aux personnes à mobilité réduite, elle dispose du label Handiplage.

Des bénévoles au rendez-vous

Des travaux ont été menés à l'école de la rue Suzanne pour permettre l'accueil des élèves de grande section de maternelle à la suite de la fermeture de la maternelle Brossolette. Un important projet concerne cette école pour les mois à venir. Âgé de plus de cent ans, le bâtiment rencontre des problèmes structurels et la ville, après étude des analyses actuellement en cours, va devoir prendre une décision : mener de très lourds travaux sur ce site ou reconstruire une nouvelle école sur un autre emplacement.

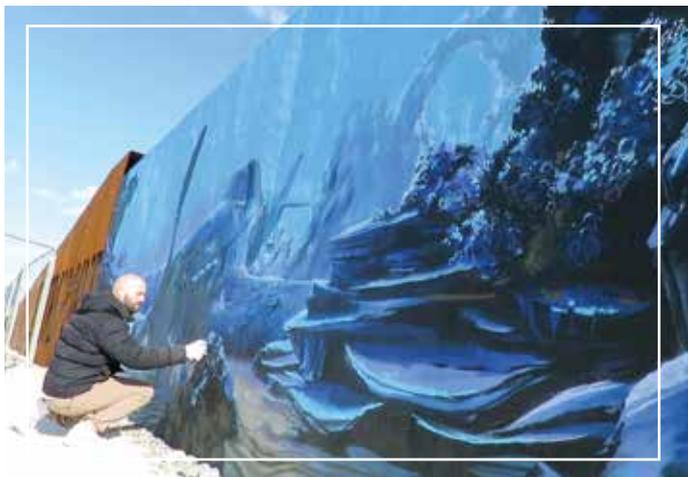
2021 aura aussi été synonyme de réhabilitation pour le monument de 1870 situé près de la chapelle Saint-Julien. La piste de BMX a profité d'une belle rénovation et, toujours dans le domaine sportif, la pumtrack a été inaugurée au printemps. La Ville a



Des balades pour les seniors

poursuivi son opération d'éco-pâturage en confiant à divers animaux l'entretien de vastes parcelles au sommet de la falaise. L'épicerie solidaire, portée par la Ville et gérée par l'Ancrage a ouvert ses portes à l'automne.

Malgré les contraintes sanitaires, de nombreuses animations ont pu voir le jour, tant à l'initiative de la Ville qu'à celle des associations. «*Je remercie tous les bénévoles qui s'impliquent et qui ont parfois été frustrés de devoir annuler leurs organisations au dernier moment*», a indiqué le Maire. Ainsi, les seniors ont pu profiter de sorties pédestre mises en place par la Ville et aujourd'hui proposées par l'Ancrage. Le Tréport Festif a repris du service avec une très belle édition de la Harengade. Le COB a proposé des animations sur la plage; le festival du film s'est tenu en octobre et, le même mois, l'association «*Bout de chemin*» a fédéré de nombreux clubs dans le cadre de «*Octobre Rose*». L'année s'est achevée avec un spectacle offert aux aînés à la mi-décembre, peu avant le portage à domicile de près de 1000 colis par les élus. Les petits Tréportais ont pu prendre le bus pour aller voir un spectacle à Rouen et plus de 7000 visiteurs sont allés à la rencontre des exposants du marché de Noël.



Johann Grenier est l'auteur d'une splendide fresque.



Des travaux ont été réalisés à l'école LDM.

la municipalité

Pour 2022, les projets ne manquent pas. Certains sont déjà sur les rails, comme la résidence seniors qui abritera près de 120 logements juste en face de l'hôtel de Ville. Quai de la République, c'est une résidence de tourisme gérée par Goélia forte de 96 appartements qui sortira de terre en lieu et place de l'ancienne DDE et de l'ancienne CCI dans les prochains mois (voir P12).

La Ville va poursuivre son opération de réhabilitation des vitraux de l'église Saint-Jacques, engagée depuis plusieurs années. Les travaux du gymnase Robert Célérier et de la RD 940 vont se poursuivre (voir P 13) et la salle polyvalente va profiter d'un agrandissement.

La pandémie a permis de mettre en avant, si besoin était, le problème crucial de l'accès aux soins. «Dans le cadre du Ségur de la santé, nous avons appris que des moyens financiers seraient accordés pour la reconstruction de l'hôpital d'Eu, c'est bien, mais il faudra aussi que les moyens humains suivent», a déclaré Laurent Jacques tout en soulignant que la Ville n'était pas restée inactive dans ce domaine. Une aide de 50 000 euros a été accordée pour la rénovation du cabinet médical de l'avenue Paul Paray afin, non seulement de le mettre aux normes, mais aussi de le rendre plus attractif en vue de favoriser la venue de nouveaux praticiens.

Le Maire a également évoqué la prochaine reconstruction de l'estacade Est par les services du Département. Le chantier devrait s'ouvrir en mars et durer jusqu'à l'automne.

Enfin, Laurent Jacques a évoqué un



La Harengade a été plébiscitée.

projet d'envergure, sur lequel les collectivités du secteur travaillent depuis plusieurs mois : le projet d'EPR à Penly. «Nous multiplions les actions pour que la Ville du Tréport et, plus largement la Communauté de Communes, tirent tous les bénéfices de ce projet en matière d'aménagement du territoire, de formation et

d'emploi», avant de poursuivre : «s'agissant d'énergie, j'en profite pour rappeler la plus farouche opposition de notre ville au projet de parc éolien off-shore».

Pour conclure, Laurent Jacques a déclaré «en mon nom et celui des élus qui m'entourent au quotidien, je vous souhaite à tous une bonne année».



Chèvres, moutons et ânes entretiennent le sommet de la falaise.

Noël à l'école *LDM*

Il n'a pas échappé au Père Noël que l'école Ledré-Delmet-Moreau accueille désormais les élèves de grande section de maternelle. Aussi, ses rennes ont-il fait un petit détour par la rue Suzanne pour aller à la rencontre de ces jeunes écoliers afin de leur remettre quelques cadeaux qui lui avaient été confiés par la municipalité.

Le lendemain, ce sont les élèves de l'école Nestor Bréart qui avaient la joie de recevoir sa visite. Chacun a aussi eu droit à son petit présent.

Son passage était, à chaque fois, suivi d'un copieux goûter.



Les aides à domicile à l'honneur

Indispensables, mais pourtant si peu reconnues, les 34 aides à domicile qui interviennent au bénéfice de 180 Tréportais âgés ou handicapés ont été mises à l'honneur par le CCAS il y a quelques semaines.

Claudie Lalonde, responsable de ce service municipal, et sa collègue Sophie Colignon n'ont pas manqué de remercier ces agents pour leur engagement. Depuis le début de la crise sanitaire, toutes et tous ont fait preuve d'une abnégation que Laurent Jacques et Rachid Chelbi, adjoint au Maire en charge des affaires sociales, a également tenu à saluer.



Les nouveaux habitants accueillis

Il y a quelques mois, la Ville avait lancé un appel à tous les Tréportais nouvellement installés. En se faisant connaître, ces personnes ont pu être invitées à une petite cérémonie d'accueil. Audrey Lavacry, benjamine du conseil municipal, les a reçus de manière très enjouée et n'a pas manqué de leur transmettre la véritable passion qu'elle voue à sa ville.

Une dizaine d'élus municipaux présents ce jour-là se sont relayés pour offrir aux 48 nouveaux foyers une clé USB sur laquelle chacun a pu trouver un guide interactif comprenant de nombreuses informations utiles lorsque l'on découvre sa nouvelle cité.



Le succès du marché de Noël



Avec plus de 7000 visiteurs venus découvrir les produits proposés par 35 exposants, le marché de Noël édition 2021 a connu un réel succès. La météo clémente et les animations présentées durant trois jours ont contribué à cette affluence, à la plus grande

joie de Chantal Morel et de Jean-François Cordesse, les deux conseillers municipaux délégués qui se sont chargés de cette organisation.



Noël au Petit Navire

Pour un peu, Vincent Bilon aurait volé la vedette au Père Noël lorsqu'il est intervenu au Petit Navire. Le musicien a enchanté son jeune public avec des comptines et des chants de Noël à la veille de la fermeture de l'établissement pour les congés de fin d'année.

Ensuite, c'est le Père Noël qui a fait son apparition. Les plus timides ont vite été convaincus de s'approcher en voyant les friandises à portée de leurs petites mains.



CMJ :

Peu nombreux, mais actifs !

Ils ne sont plus que quatre à siéger au Conseil Municipal des Jeunes, mais cela ne les empêche pas de multiplier les actions.

Sur les 20 nouveaux élus au conseil municipal des jeunes il y a deux ans, ils ne sont plus que quatre aujourd'hui. Le Covid est passé par là, expliquant pour une large part les défections. Mais pour Maëva, Redwan, Maelys et Benjamin, la valeur n'attend ni le nombre des années, ni celui des participants. Pour preuve, ils multiplient les actions. Ainsi, se sont-ils associés à la journée de prévention contre le harcèlement scolaire. Ce sont eux qui ont créé une affiche. Ils travaillent également main dans la main avec les élus adultes sur le projet de mise en valeur du rond-point d'entrée de ville en venant de Eu.

À la mi-novembre, ils ont aussi organisé une opération de nettoyage avec un double objectif : sensibiliser les usagers de la pumtrack et du marais de Sainte-Croix à la nécessité de ne pas jeter ses déchets et réaliser une collecte au profit de la SPA. La municipalité avait en effet annoncé aux jeunes que pour chaque kilo



Le CMJ a mené une action au profit de la SPA.

de déchets ramassé ce jour-là, l'équivalent en poids serait offert sous forme de croquettes à la SPA (Société Protectrice

des Animaux). Cela a donné du cœur à l'ouvrage de tous les participants qui ont ramassé 100 kg de déchets.

Les collégiens contre le harcèlement

Reconnaissables à leur masque vert fluo sur le visage, 10 % des collégiens du Tréport ont voulu revêtir cet équipement lors de la journée de lutte contre le harcèlement à l'école. Ils symbolisaient le pourcentage d'élèves victimes de ce fléau.

Même s'il est présent de longue date dans les écoles, le harcèlement s'est nettement renforcé par le biais des réseaux sociaux. «*Une bagarre qui éclate dans la cour se fait devant des témoins. Nous intervenons aussitôt. Lorsque le harceleur se trouve derrière son écran, c'est bien plus compliqué*», explique Natacha Debure, CPE du collège Rachel Salmona.

Plusieurs dispositifs sont mis en place pour encourager les élèves à s'exprimer, notamment la cellule d'écoute composée de collégiens.

Pour cette journée spécifique, Djoulia Dumesnil, Wayatt Baumgartner et Gabriel Pesquet ont écrit et interprété une chanson. Les membres du Conseil Municipal



Un masque de couleur verte distinguait 10 % des élèves.

Jeunes ont réalisé une affiche percutante. L'objectif de toutes ces actions est le même : faire régresser le harcèlement et faire en sorte que la honte change de camp.

L'équipe éducative du collège, avec à sa tête Nathalie Dieppois, rappelle qu'elle se tient à la disposition de tout élève qui se sent harcelé et l'encourage à s'exprimer sans attendre.

La capitainerie inaugurée

Après trois années passées dans des conditions précaires, les officiers du port bénéficient désormais d'une capitainerie parfaitement adaptée à leurs missions.



Les élus ont visité cet équipement en compagnie des officiers du port.

Le Département de Seine-Maritime continue à investir dans le port du Tréport. Il y a quelques semaines, la nouvelle capitainerie était inaugurée en présence de Bertrand Bellanger, Président du Département, d'Alain Bazille, vice-président en charge des affaires portuaires et de Laurent Jacques, Maire.

Les anciens locaux, vétustes et menaçant de glisser dans le port, avaient été démontés en 2018. Désormais, les officiers du port bénéficient d'un équipement moderne, fonctionnel et parfaitement

adapté à leur mission d'accueil des navires et de surveillance des plans d'eau. Ce bâtiment a coûté 675 000 euros financés par le Département.

Cette inauguration a aussi permis de rappeler que, dès le mois de mars, va débuter le chantier lié à l'estacade Est. Pour un montant de près de 2 millions d'euros (dont une participation de la Ville de 300 000 euros) cet équipement va être démonté puis entièrement reconstruit pour être de nouveau accessible au public. Le chantier s'achèvera à l'automne.



Des diplômés au collège et au lycée



Laurent Jacques a tenu à féliciter les lauréats du collège.

Avec presque 87 % de réussite et 100 diplômés au Brevet des collèges ainsi que 14 jeunes qui ont obtenu leur Certificat de Formation Générale, l'équipe éducative du Collège Rachel Salmona peut être fière de son travail et de celui de ses élèves. Les bons résultats résident également dans le nombre de mentions : 41 % des élèves reçus l'ont été avec une mention très bien. «*Les filles sont les plus nombreuses à avoir une mention. Je vous encourage à faire aussi bien, notamment dans vos études supérieures*», a insisté Nathalie Dieppois, Principale du collège.

Au lycée Le Hurlevent on atteint presque la perfection avec 98 % de reçus au bac pro, les BTS devant se contenter d'un honorable taux de 66 % de réussite.

«Le Phare» édifié dans quelques mois

La commercialisation de la résidence de tourisme «Le Phare» a été lancée il y a quelques semaines. L'ouverture est envisagée pour la saison estivale 2023.



96 appartements constitueront cette résidence.

D'ici quelques mois, l'aspect du quai de la République va changer radicalement. Les bâtiments occupés par le passé par la CCI et la DDE vont laisser place à une résidence de tourisme.

Le projet a commencé à germer lorsque la DDE a quitté ses bureaux il y a huit ans. «C'est un endroit magnifique avec une vue splendide sur le port. Avec mon prédécesseur, nous avons alors envisagé l'implantation d'un hôtel. Nous manquons d'hébergement et voulions ainsi répondre à la demande» explique Laurent Jacques qui poursuit, « *finalement, avec les locaux situés juste à côté, appartenant à la CCI, le projet s'est orienté vers une résidence de tourisme*». La CCI, également désireuse de donner un nouvel élan à ce quartier, a aussitôt emboîté le pas.

L'objectif est d'encourager les touristes à séjourner plus longtemps au Tréport et à en découvrir les environs. Le développement de pistes cyclables aux abords de ce site incitera également les visiteurs à rester. «*Cela devrait aussi profiter au commerce local car il y aura des retombées*», assure le Maire.

Patrick Labrune, directeur de Goélia, va dans le même sens. «*Une résidence de tourisme contribue au développement économique d'un secteur. C'est quelque chose qui est dans les esprits à la montagne et un peu moins en bord de mer.*

Ici, la résidence se situera à quelques dizaines de mètres à pied des commerces», explique le fondateur de Goélia, ravi de voir son entreprise retenue pour l'exploitation de cette résidence. «*Quand nous avons vu l'appel à projet pour un terrain d'une telle qualité, nous nous sommes immédiatement portés candidats. Je connaissais déjà le secteur. Nous gérons la résidence «Belle époque» de Mers depuis 10 ans et y enregistrons un taux d'occupation de 70 % tout au long de l'année. Ici, dans cette résidence qui s'appellera*

«Le Phare» et sera classée 4 étoiles, nous espérons les mêmes résultats. Les deux résidences sont complémentaires», assure M. Labrune dont les équipes gèrent 72 résidences de ce type en France.

La commercialisation a été lancée il y a quelques semaines. Dès lors que 70 % des 96 appartements prévus auront trouvé acquéreurs, le premier coup de pioche pourra être donné. Le début des travaux est ainsi envisagé pour le printemps, avec une mise en service de cette résidence avant l'été 2023.



Patrick Labrune, directeur de Goélia, aux côtés de Laurent Jacques.

La RD 940 en travaux

*La 3^e tranche des travaux de la RD 940 est en bonne voie.
La fin du chantier est programmée pour le début du printemps.*



La route de Dieppe est l'un des axes les plus fréquentés de la ville. Aussi, dès que des travaux y sont entrepris, les perturbations sont importantes. Pourtant, le chantier qui s'est ouvert en octobre et dont la fin est prévue pour le début du printemps était indispensable.

Il va permettre de réaménager cette portion comprise entre le carrefour du boulevard du Calvaire et le carrefour de la rue de l'Abbaye dans le même esprit que les travaux engagés les années passées avenue Paul Paray et dans le quartier de la gendarmerie.

L'opération consiste essentiellement à sécuriser les lieux, surtout pour les piétons. Les trottoirs étaient particulièrement étroits, voire inexistant sur certaines portions, et les arrêts de bus ne permettaient pas aux usagers une attente dans des

conditions optimales.

La voie de circulation automobile va donc être rétrécie pour laisser un espace plus vaste aux piétons. Deux plateaux vont être aménagés avec une limitation de circulation à 30 km/h.

Dans le même temps, les réseaux électrique et téléphone ont été dissimulés et les lampadaires remplacés. Le pluvial a été refait, la canalisation d'eau et les branchements individuels ont été changés. Enfin, pour améliorer la lutte contre le feu, une bouche à incendie supplémentaire sera ajoutée au carrefour de la route d'Étalondes.

Le montant total de ce chantier est de 2,6 millions d'euros HT avec une participation du Département de Seine-Maritime par le biais de la direction des routes d'un montant de 695 000 euros..



Une machine impressionnante est venue couler les bordures de trottoirs.

Le gymnase rénové

Âgé d'une quarantaine d'année, le gymnase Robert Célérier méritait une belle cure de jouvence. À l'époque de sa construction, l'isolation n'était pas au cœur des préoccupations. Cette fois, après un démontage partiel (seuls les murs de la base restent en place), une toiture neuve dotée de bonnes performances isolantes est mise en place. Pour la supporter, il a fallu changer la charpente. Les vestiaires doivent également être déplacés et une nouvelle chaufferie sera aménagée. La fin du chantier est prévue pour cet été et les utilisateurs en retrouveront l'usage à la rentrée de septembre.



Seuls les murs de la base sont conservés.

La SNSM en vedette

La vedette «Président Fortini» de la station SNSM du Tréport était en bonne place au salon nautique de Paris.

Ce n'est pas une simple vedette mais une véritable star qui a fait son entrée au salon nautique organisé à Paris le mois dernier. Choisie pour représenter la SNSM à l'échelle nationale, la station tréportaise n'a pas hésité à emmener son embarcation jusque dans la capitale (merci à la société Sommalev qui a assuré gracieusement les grutages).

Durant dix jours, les bénévoles se sont relayés pour faire visiter leur bateau et sensibiliser le public à la cause des sauveteurs en mer. Ils ont accueilli le grand public, mais aussi de nombreux écoliers ainsi que quelques personnalités, parmi lesquelles Michel-Edouard Leclerc, PDG du groupe du même nom, ou encore Annick Girardin, Ministre de la mer.

Le 17 décembre, la vedette «Président Fortini» était de retour au Tréport, prête à porter assistance dès que nécessaire.



Manœuvre précise pour sortir la vedette de l'eau.



©Uterior Portus Photos



Des noces d'or

Il y a quelques semaines, Philippe Poussier, adjoint au Maire, a reçu Monique et Patrick Buquet en mairie. Ce couple tréportais venait y célébrer ses noces d'or. C'est au Tréport que les deux jeunes gens se sont unis le 11 décembre 1971. À l'époque, c'est le père de Philippe Poussier, lui-même adjoint au Maire, qui avait célébré ce mariage.

Ce sont Christelle et Cyril, les enfants du couple, qui étaient les témoins de cet événement. Monique et Patrick Buquet sont aujourd'hui les grands-parents de Léane, Emy et Ilan qui ont eu plaisir à s'associer à cette cérémonie.



Se souvenir de Rachel Salmona

Voici bientôt 80 ans, la petite Rachel Salmona était arrachée au banc de son école du Tréport sous un seul prétexte : elle était juive. La Ville lui a rendu hommage.



Collégiens et écoliers ont pris une part active dans cet hommage.

Plus d'un million d'enfants juifs ont été victimes de la Shoah. Parmi eux se trouve la petite Rachel Salmona. «Elle n'est pas seulement une sur un million. Elle est bien plus que cela. Sa photo est parvenue jusqu'à nous. Son regard espiègle et ses boucles brunes sont gravés dans nos esprits. Et puis, surtout, elle était l'une des nôtres, une membre à part entière de notre communauté», a déclaré Laurent Jacques à l'occasion de l'hommage rendu à la petite Rachel il y a quelques semaines.

Une plaque porte désormais son nom et retrace son histoire. Elle est installée dans l'église, à côté des noms des autres déportés tréportais. Les noms de sa petite sœur, de sa mère et de sa grand-mère y figurent aussi.

Le collège Rachel Salmona s'est tout naturellement associé à cette cérémonie orchestrée par Jean Venel, conseiller municipal

délégué. M^{me} Fléchelle, professeur d'histoire particulièrement investie dans les recherches concernant les Déportés et les Résistants, partage son goût pour l'Histoire avec ses élèves qui s'investissent particulièrement. L'école Ledré-Delmet-Moreau, dans laquelle se trouvait la petite Rachel lorsqu'elle a été arrêtée par les gendarmes, était également représentée. Chants, lectures de textes et dépôts de fleurs ont marqué cet hommage rendu en présence de la petite-cousine de Rachel Salmona.

«La petite Rachel était une parmi d'autres, pourtant, elle mérite ici une attention particulière. Nous connaissons son histoire. Nous connaissons des enfants de 9 ans, actuellement scolarisés dans la même école. En d'autres temps, ils auraient pu être, eux aussi, des victimes innocentes de cette barbarie poussée à son paroxysme», a conclu le Maire.



L'épicerie solidaire est ouverte

Née à l'initiative de la Ville, l'épicerie solidaire a ouvert ses portes il y a quelques semaines. Sa gestion est assurée par l'espace socio-culturel l'Ancrage.



Giuliana Torterat, Présidente de l'Ancrage, a coupé le ruban inaugural.

L'épicerie solidaire, placée sous l'égide de l'Ancrage, a ouvert ses portes à ses premiers clients bénéficiaires à la fin du mois de novembre. Quelques jours plus tard avait lieu l'inauguration de cette structure qui bénéficie du soutien financier de la Ville du Tréport, de celle de Eu, ainsi que de la CAF, du Département et de France Relance.

Laurent Jacques a insisté sur l'utilité

d'une telle structure : «*La crise sanitaire s'est accompagnée d'une crise économique pour les plus précaires, n'en déplaise à ceux qui expliquent que la reprise économique est au rendez-vous et pour qui le seul baromètre est constitué des chiffres du CAC 40 et du montant de la fortune des plus riches. En bas de l'échelle, les rangs de ceux qui restent au bord de la route s'allongent inexorablement. La hausse des prix déjà constatée*

pour certains et à venir pour d'autres, ne va pas arranger les choses. Le chèque de 100 euros qui doit être accordé aux personnes ayant un revenu inférieur à 2000 euros n'est qu'une aumône, un petit cadeau en période pré-électorale, et il ne saura faire face à la réalité de la hausse des dépenses. Aussi est-il essentiel, à notre niveau, de mettre en place des actions telles que cette épicerie solidaire.



Le Maire et le Député ont rencontré les deux employés de l'épicerie.

Une aide contre un engagement

Il a aussi insisté sur le fait que les familles qui pourront se rendre dans cette structure « *bénéficient d'un service, d'une aide, mais elles s'engagent aussi. Cet engagement passe par des objectifs qui sont fixés conjointement selon les besoins et les possibilités de chacun. Ici, les clients achètent des produits pour 15 % de leur valeur. L'économie ainsi réalisée doit permettre de concrétiser un projet, comme l'achat d'un deux-roues qui permettra plus aisément de retrouver le chemin de l'emploi, ou d'apurer une dette de loyer ou une facture d'énergie en souffrance.*

Ordures ménagères : ce qui change

Depuis le début du mois de janvier, la Communauté de Communes des Villes Sœurs, qui a en charge la compétence «déchets», a mis en place la collecte du tri sélectif en porte à porte.



La Communauté de Communes des Villes Sœurs, qui dispose de la compétence «déchets», incite les habitants à réaliser le tri sélectif depuis de nombreuses années. Malgré l'installation de nombreux points de collecte, le système a trouvé ses limites et de nombreux administrés ne jouent pas le jeu. Pourtant, l'enjeu est grand. Il y a d'une part l'aspect écologique et, d'autre part, l'aspect économique.

«Nous payons tous trop d'impôts. Mais cette fois, il y a un domaine dans lequel chacun d'entre nous peut agir, peut-être pas pour les faire baisser, mais au moins pour limiter la hausse, c'est le tri sélectif», assure Eddie Facque. Le Président de la Communauté de Communes des Villes Sœurs a annoncé en décembre le lancement du tri sélectif collecté en porte à porte. «Nous donnons ainsi les moyens à chaque habitant de la CCVS de trier efficacement», assure-t-il.

Tout en soulignant l'intérêt environnemental de ce geste, le président ajoute donc un élément financier pour inciter chacun à trier. «La TGAP (taxe générale

sur les activités polluantes) va exploser ces prochaines années. Cette taxe imposée par le gouvernement sur chaque tonne d'ordures ménagères non triée était de 18 euros en 2020, de 30 euros en 2021 et elle sera de 65 euros en 2025. Chaque tonne de déchets triés nous rapporte au contraire de l'argent», explique-t-il.

Son adjoint en charge des déchets renchérit. Pour Raynald Boulenger «il est important d'offrir un service supplémentaire si l'on veut que cela fonctionne au mieux. La collecte en porte à porte en est un. Chaque habitant de la communauté de communes va pouvoir se doter en sacs jaunes. Ce sac pourra être déposé dehors au moment de la collecte, mais seulement une semaine sur deux».

Seuls certains quartiers où la collecte en porte à porte est difficile, voire impossible, ne sont pas concernés. C'est le cas du quartier des Cordiers au Tréport et du secteur balnéaire à Mers. Sur ces deux zones, les habitants sont invités à trier et à déposer les emballages, papiers et verre aux points d'apport volontaire, comme ils

le font déjà.

Sur tous les autres secteurs, on met tous les emballages et le papier dans le sac jaune (le verre doit continuer à être déposé dans les points d'apport volontaire). Ce sac pourra être déposé dans les conteneurs collectifs pour les habitants des immeubles et devant la porte toutes les deux semaines pour les zones pavillonnaires. Un calendrier avec les jours de collecte, ainsi qu'un guide du tri et un courrier explicatif ont été distribués la dernière semaine de décembre dans chaque foyer. Si vous n'en avez pas été destinataire, vous pouvez consulter le site de la CCVS : <https://www.villes-soeurs.fr/collecte-des-dechets/>

Une distribution de sacs jaunes a eu lieu en décembre. Si vous n'êtes pas allés les chercher, vous pouvez vous rendre à tout moment au Centre Technique Municipal avec un justificatif de domicile. Les sacs jaunes vous seront alors remis selon le nombre d'habitants dans votre foyer.

Quand le délabrement du port faisait fuir la population

En 1774, l'état déplorable du port et ses conséquences fâcheuses pour la pêche amènent la population à désertier la ville.

En 1774, confrontée à la situation déplorable du port, la population tréportaise s'inquiète. Le dimanche 31 juillet 1774, à l'issue des vêpres paroissiales, le maire Jean-Baptiste Dubucq, les échevins, conseillers et notables de la ville François Duhamel, Charles Boucher (1743-1798), François Courtois (1723-1796), Pierre Plouard (1706-1780), Nicolas Delaloche (1732-1786), Cointrel, Jacques Colombel, Nicolas Ansel et Antoine Frechon se réunissent à l'hôtel-de-ville. Cette assemblée convient que le port, qui fait la richesse du Tréport, devient impraticable.

En effet, l'extrémité de la jetée étant défoncée et emportée par les assauts et les coups de boutoir répétés des éléments, une « quantité prodigieuse de galets » encombre désormais l'entrée du port et le chenal. Et par conséquent, les bateaux, qui vont quotidiennement à la pêche, éprouvent de grandes difficultés pour entrer et sortir du port. On craint même que, lors de leur retour, les bâtiments partis à la pêche de la morue ne puissent rentrer. On redoute également que la pêche du hareng ne soit compromise au cours du prochain automne, ce qui engendrerait la complète ruine des matelots. Rappelons que l'abondance du hareng en Mer du Nord et en Manche était une aubaine pour une population souvent pauvre et parfois même misérable ; sa survie reposait sur un produit courant, bon marché et le hareng compensait la cherté de la viande et parfois même du pain.

Le délabrement du port entraîne déjà une fuite des habitants qui en sont réduits à aller s'établir ailleurs et la ville, qui n'a que la pêche pour seule activité, risque d'être désertée. Néanmoins l'assemblée souligne qu'elle n'est pas restée sans réagir devant cette situation car elle a eu « l'honneur de faire des représentations au Ministre » qui a alors envoyé un expert pour visiter le port ; ce dernier a évalué le montant des réparations urgentes à la somme de 6.000 livres, mais l'assemblée présume que, par défaut de fonds, le ministre n'ordonnera aucuns travaux dans l'immédiat.

Par conséquent, afin de faciliter la pêche et particulièrement celle du hareng, Boucher « a examiné si on ne pouvait pas pour le moment présent remédier au plus grand mal ». Aussi il a fait établir un devis par le Sieur Lemarchand dont il donne lecture à l'assemblée : il résulte que, pour 1.035 livres, le port pourra être mis en état pour la pêche prochaine du hareng.

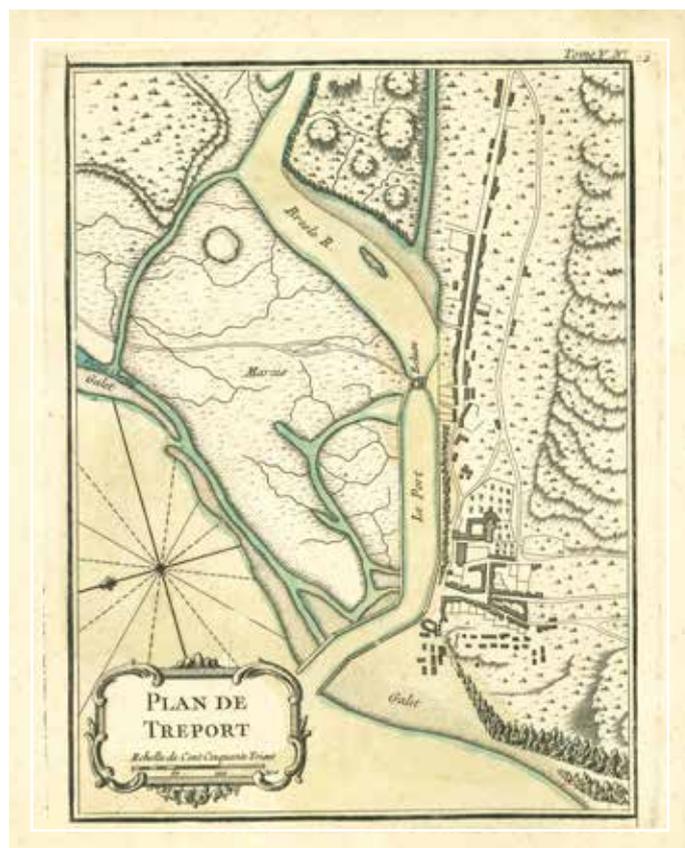
La matière mise en délibération, l'assemblée arrête unanimement que Boucher est autorisé à se pourvoir tant auprès de Philibert Trudaine (1733-1777), Intendant des finances (chargé des Ponts-et-Chaussées), qu'auprès de Louis Thiroux de Crosne (1736-1794), Intendant de la Généralité de Rouen, pour obtenir d'eux la permission de faire faire incessamment à la pointe de la jetée d'aval (jetée Ouest) et même à celle d'amont (jetée Est) les réparations portées au devis. L'assemblée convient de prendre et d'employer à ces réparations « les vieux bois et vieux ferre-

ments qui sont en dépôt au Tréport et proviennent de la jetée » dont Boucher tiendra un état. Enfin l'assemblée permet que ces réparations soient financées par les revenus de la ville.

Très vite, afin de remettre en état les jetées, une fouille est effectuée à l'extrémité de la jetée Ouest par Nicolas Hardy qui perçoit une rémunération de 4 livres le 21 août 1774 pour ce travail. Un certificat, dressé par l'ingénieur-inspecteur des Ponts-et-Chaussées, arrête le montant des ouvrages exécutés à la pointe de la jetée Ouest à la somme de 2.172 livres 18 sols 9 deniers ; le 19 novembre 1774, les entrepreneurs des travaux sont payés pour moitié de cette somme en percevant 1.000 livres versées par la ville du Tréport. Au mois de septembre 1774, une corvée est commandée pour tenter de dégager le banc de galets qui obstrue le chenal ; pour évacuer ces galets, Duhamel fournit des mannes dont il sera payé 7 livres 7 sols. Ce travail de corvée s'exécute sous la surveillance des cavaliers de la maréchaussée qui perçoivent 20 livres le 27 novembre 1774. Mais, malgré les efforts de la main d'œuvre mobilisée pour la corvée, cette tentative s'avère infructueuse.

(A suivre)

Jérôme Maes



Le «Duoday» pour se découvrir

Le temps d'une journée, le service «espaces verts» de la Ville a accueilli un travailleur handicapé. Une bonne occasion pour les uns et les autres de se découvrir dans une bonne ambiance.

La Ville du Tréport s'est associée cette année à l'opération «Duo Day». Elle permet à un travailleur handicapé de découvrir un nouveau métier et un nouvel employeur. Ce dernier, de son côté peut mieux apprécier les qualités professionnelles d'un travailleur en situation de handicap.

Concrètement, le temps d'une journée, le service Espaces verts de la commune a accueilli Gaylord Monty. Employé de l'association Cap Énergie, M. Monty a coutume d'assurer la tonte des pelouses et la taille des végétaux. Aujourd'hui avec son parrain, Mathieu Granger, il découvre la plantation des bisannuelles et des bulbes qui fleuriront au printemps.

«Cela permet de se découvrir l'un l'autre», explique M. Granger, qui s'est porté volontaire pour encadrer la recrue du jour. Pour M. Monty, c'est l'occasion «de découvrir une activité différente». François Boinet, responsable du services espaces verts, a encouragé cette initiative après avoir été sollicité par Cap Énergie. «Nous sommes prêts à reconduire cette opération», assure-t-il, manifestement ravi de la qualité des échanges qu'elle occasionne.



Gaylord, au centre, a pratiqué une nouvelle activité.

Élus communistes et républicains

Madame, Monsieur,

Chacune et chacun a pu le constater : les prix augmentent. On se focalise parfois sur les tarifs du carburant, sur celui de l'énergie pour le chauffage, mais les denrées alimentaires ne font pas exception. L'inflation est bel et bien là et la tendance risque fort de durer.

Face à cette situation, le Président-Candidat Macron n'a trouvé qu'une réponse : faire l'aumône d'un chèque de 100 euros aux moins fortunés. Non seulement cela ne règle pas le problème, mais ce n'est rien au regard des dépenses supplémentaires que nous subissons tous et qui pèsent surtout sur les plus modestes, sur les retraités, sur les fonctionnaires dont le point d'indice est gelé. Les prix flambent et le SMIC n'a bénéficié que d'une revalorisation de 0,9 %. C'est indécent !

La mobilisation est donc indispensable. Une manifestation est prévue le 27 janvier à 10 h 30 à Dieppe (rassemblement devant la gare). Les Tréportais peuvent et doivent y faire entendre leur voix. Rejoignez-nous !

Nathalie Vasseur,
pour le groupe

Élus socialistes et républicains

Madame, Monsieur,

Comme la plupart d'entre vous, nous ne regretterons pas l'année 2021. Elle a été éprouvante pour tous.

Avec la majorité municipale, il a fallu faire face et veiller à soutenir les plus faibles : épicerie solidaire, renforcement du CCAS..., tout en continuant les projets qui rendent notre ville plus attractive.

2022 s'annonce pleine d'incertitudes avec une montée des haines et des violences idéologiques.

Comme élus démocrates, nous rappelons notre attachement aux institutions de la République, tant malmenées par les extrêmes.

Comme élus laïques, nous réaffirmons notre respect des uns et des autres quels que soient leur conviction, leur religion, ou leur choix de vie.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2022

Jean-Jacques LOUVEL
Pour le groupe

Le Tréport d'abord

Chères Tréportaises, chers Tréportais,

Nous vous souhaitons une très bonne année 2022 à venir. Nous sommes dans cette période de pandémie dont nous ne voyons pas l'issue et qui va encore bouleverser ou contraindre nos vies quotidiennes. L'effort de se faire vacciner ne peut aller que vers une sortie de cette infection.

Cette année sera importante voire primordiale et pas seulement pour la Coupe du Monde de Football mais pour les élections présidentielle et législatives qui détermineront les orientations pour les cinq années à venir. Et en particulier sur les enjeux majeurs de production d'énergie. Ces enjeux concernent le Tréport et la région en tout premier plan.

Les choix qui résulteront des résultats à ces élections dresseront l'avenir des jeunes : écologie, solidarité, emploi, santé et République. La protection de tous, d'un point de vue sanitaire et social est une nécessité.

Nous avons tous un rôle à jouer en allant voter !

Vos trois élus vous souhaitent le meilleur pour 2022.

Fraternellement

Le Tréport d'abord

Treportraits

du **3** au **6 février** 2022

Festival de la chanson française



**Les fouteurs de joie - Leïla Huissoud - La rue Kétanou -
Nelson Premières Neiges - Amélie Affagard**

Réservations : 02 35 50 55 31/35

